

# « Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda », par François-Xavier Verschave

Jacques Morel

14 novembre 2015, v1.6

## 1 Introduction

« *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda* », de François-Xavier Verschave, paraît fin octobre 1994,<sup>1</sup> alors que le Conseil de sécurité des Nations Unies n'a pas encore reconnu le génocide des Tutsi.

Ce livre m'a hameçonné. J'y admire encore aujourd'hui l'exceptionnelle aptitude intellectuelle de François-Xavier à réussir en l'espace d'un été à collecter l'information, en faire la synthèse en distinguant le vrai du faux, et à écrire dans un style vigoureux une dénonciation argumentée de la complicité de la France dans ce génocide.

## 2 Genèse du livre

Ce livre est issu d'un travail collectif. Il a été précédé par un rapport pour l'Observatoire permanent de la Coopération française,<sup>2</sup> dont la partie historique était écrite par Claudine Vidal. Verschave n'était pas un spécialiste de l'Afrique, mais on lui dira que « *ce rapport sauve l'honneur des africanistes* » (La Francafrique, p. 78).

L'explication est dans l'association Survie et son président Jean Carbonare. Complémentaire de Verschave, celui-ci a œuvré longtemps en Afrique. Il a fait partie de la Commission internationale d'enquête sur les violations des Droits de l'homme au Rwanda. À son retour, le 24 janvier 1993 sur France 2, il dénonce les massacres : « *on sent que, derrière tout ça, il y a un mécanisme qui se met en route [...] C'est une politique organisée [...] On a parlé de purification ethnique, de génocide* », il est frappé par « *l'implication du pouvoir [rwandais]* » et il ajoute « *notre pays, qui supporte militairement et financièrement ce système, a aussi une responsabilité* ». « *Cette prophétie en direct, dixit Verschave, n'aura pas de suite* » (La Francafrique, pp. 19-20).

## 3 Une documentation restant à découvrir

Verschave donne des informations, inédites pour l'époque, comme le coup de téléphone d'Habyarimana à Jean-Christophe Mitterrand en 1990 pour lui demander le soutien militaire de la France (p. 35) ou l'hélicoptère de combat qui, piloté par un agent de la DGSE, a neutralisé une colonne de ravitaillement du Front patriotique rwandais (FPR) en octobre 1990<sup>3</sup> (p. 36).

Il présente les « Dix commandements du Hutu », la définition du Tutsi comme l'ennemi principal, le discours de Léon Mugesera, etc.

---

1. François-Xavier Verschave, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, La Découverte, Paris, octobre 1994.

2. François-Xavier Verschave, Claudine Vidal, *France - Rwanda : l'engrenage d'un génocide*, 19 septembre 1994. <http://francegenocidetutsi.org/VerschaveVidal19septembre1994.pdf>

3. Stephen Smith, *La guerre secrète de l'Élysée en Afrique de l'Est*, Libération, 11 juin 1992.

Bien avant la Mission d'information parlementaire, la fuite d'archives Mitterrand, les pièces à conviction du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), Verschave a déjà réuni en octobre 1994 des preuves essentielles de la planification du génocide.

## 4 Le massacre de Tutsi, érigé en nouveau service public

Pour caractériser les massacres d'avant 1994, Verschave reprend une phrase de Stephen Smith : « *Hayarimana, avait érigé en service public le massacre de Tutsis et d'opposants hutus* »<sup>4</sup> (p. 28).

Son terme de « *nouveau "service public"* » est d'autant plus exact que les massacres sont ordonnés par les autorités, qu'ils sont organisés comme des travaux communautaires de nettoyage, que les tueurs sont transportés par l'office des transports publics, que les cadavres sont jetés dans les camions de la voirie de Kigali et les fosses creusées avec des engins de travaux publics.

Mais Verschave ne se complait pas dans l'humour noir. Il rebondit par la question : « *Est-il service public plus essentiel que d'empêcher la perpétration des génocides ?* » (p. 156)

La France va-t-elle y contribuer, elle qui se veut apôtre de « l'ingérence humanitaire » ?

## 5 Accords d'Arusha, chiffons de papier et coups tordus

Le livre révèle la profonde connivence entre officiers français et rwandais (p. 40). Un officier français (le colonel Chollet) exerce le commandement opérationnel de l'armée rwandaise. « *À Kigali, écrit Verschave, nos stratèges militaires et nos experts en "coups tordus", tous ces "extrémistes de notre politique passée, en effet totalement pro-hutu",<sup>5</sup> encouragent le président rwandais à récidiver, en s'opposant aussi aux accords définitifs d'août 1993 [à Arusha].* » (p. 79)

Ces accords de paix permettaient au FPR de rentrer au gouvernement et de se fusionner avec l'armée rwandaise. Mais Verschave observe : « *Jamais en effet jusqu'alors une rébellion armée n'avait pu prendre le pouvoir dans un pays du champ francophone contre l'avis de Paris* » (p. 80). Et il cite Marie-Pierre Subtil du *Monde* : « *Après la signature des accords, l'establishment militaire ne manqua pas de faire savoir son opposition à l'embargo sur les armes qui devait en résulter* » (p. 40).<sup>6</sup>

Qu'en déduire pour l'attentat du 6 avril 1994 ? « *Il n'est pas inutile de rappeler, écrit Verschave, le savoir-faire ravageur, quasi diabolique, dont sont traditionnellement capables certains de nos militaires "spécialisés".* » (p. 79) Et il rappelle quelques coups tordus en Indochine<sup>7</sup> et en Algérie.<sup>8</sup> Selon lui, « *le génocide rwandais en porte les traces* » (p. 79).

## 6 La recette « des massacres homéopathiques » est périmée

Gérard Prunier émet l'hypothèse que l'*akazu* – le petit groupe autour du président – aurait voulu reprendre la vieille tactique des massacres des Tutsi de l'intérieur pour répliquer aux tentatives de retour armé des « *Inyenzi* », les Tutsi en exil.<sup>9</sup> Verschave suppose que « *les extrémistes auraient forcé la dose, enclenchant l'engrenage qui devait conduire à la guerre totale* » (p. 24). Et il observe subtilement que « *la vieille recette du "massacre homéopathique" se révèle non seulement périmée, à tous points de vue, mais, sur un terrain dégradé, [elle est] mortelle* » (p. 24).

4. Stephen Smith, *Rwanda : un ancien des escadrons de la mort accusé*, Libération, 21 juin 1994. <http://francegenocidetutsi.org/JanvierAfrikaSmithLiberation21juin1994.pdf>

5. Stephen Smith, *L'armée française malvenue au Rwanda*, Libération, 20 juin 1994. <http://francegenocidetutsi.org/SmithArmeeFrancaiseMalvenue20juin1994.pdf>

6. Marie-Pierre Subtil, *La France s'efface au Rwanda*, Le Monde, 7 juin 1994. <http://francegenocidetutsi.org/SubtilMonde7juin1994.pdf>

7. Yves Benot, *Massacres coloniaux. 1944-1950 : la IV<sup>e</sup> République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte, Paris, 1994.

8. Benjamin Stora, *Amirouche et les « purges » de 1958 in Reporters sans frontières, Le drame algérien*, La Découverte, Paris, 1994.

9. Gérard Prunier, *Éléments pour une histoire du Front patriotique rwandais*, Politique africaine, n° 51, octobre 1993, p. 136. <http://francegenocidetutsi.org/051121.pdf>

En effet, elle a été mortelle pour Habyarimana. Il pratiquait cette vieille recette mais était opposé à l'élimination totale des Tutsi, que la communauté internationale ne lui aurait jamais pardonnée. Il était devenu un obstacle.

## 7 Horribles soupçons autour d'un avion abattu

Horribles soupçons autour d'un avion abattu le 6 avril à Kigali. Les thèses de deux journalistes sont confrontées. Celle de Stephen Smith, d'un attentat commandité par le FPR,<sup>10</sup> n'en fait pas « *l'hypothèse la plus plausible* ». Celle de Colette Braeckman converge avec l'enquête officielle belge « *vers un attentat prémédité par les ultras de la CDR [des extrémistes hutu] et exécuté par des militaires français* » (p. 84).<sup>11</sup>

*Jeune Afrique* du 4 août 1994 rapporte que « *la DGSE soutiendrait la thèse accusant les extrémistes hutus, contre l'avis du renseignement militaire* » (p. 91). Verschave avait donc déjà connaissance du contenu de la Fiche Particulière Rwanda du 11 avril 1994 de la DGSE, qui a été divulguée en 2013 par Philippe Brewaeys<sup>12</sup> alors que la Mission d'information parlementaire l'a caché.

Evoquant le rôle des anciens de l'Élysée comme Paul Barril et Pierre-Yves Gilleron (p. 42),<sup>13</sup> Verschave estime qu'« *il n'est pas improbable que plusieurs de ces agents [secrets] se soient associés à l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, ou aient couvert sa préparation.* » (p. 43)

« *À l'heure où ces lignes sont écrites, fin septembre 1994, l'on peut soutenir que la version de Colette Braeckman a neuf chances sur dix d'être exacte* » (p. 95). En 2015, cette probabilité de 90 % que le feu vert pour l'attentat ait été donné depuis Paris est pour le moins confortée, mais le FPR est toujours accusé par la justice française.

## 8 La reconnaissance de facto d'un régime de Salo

« *La reconnaissance de facto d'un régime de Salo* » (p. 114). Sous ce titre repris de l'allusion de Jean d'Ormesson à la république fasciste de Salo en Italie,<sup>14</sup> Verschave stigmatise la reconnaissance par la France d'un gouvernement, formé le 8 avril, dont « *la légitimité politique était nulle* » d'après les accords d'Arusha que la France se targuait d'avoir parrainés. Cette reconnaissance se manifeste par l'accueil à l'Élysée et à Matignon du ministre des Affaires étrangères (entre guillemets) de ce gouvernement intérimaire autoproclamé dont le président prononce à Butare un discours « *appelant au meurtre des "complices"; le soir même, la Garde présidentielle débarquait à l'aéroport, et commençait un carnage* ». <sup>15</sup> (p. 115).

## 9 Crever les roues du véhicule des pompiers

« *L'exécutif de cohabitation, écrit Verschave, a entravé pendant deux mois une possible réaction internationale* » (p. 172). « *Fin avril, le représentant de la France au Conseil de sécurité refusait l'application du mot "génocide" aux massacres perpétrés contre les Tutsis* » (p. 169). Avant l'adoption d'un embargo sur les armes par le Conseil de sécurité le 17 mai, la France a « *fait de la résistance* » estimant qu'il « *ne pénaliserait que les forces "gouvernementales"* »<sup>16</sup> (p. 116).

« *Face à l'incendie rwandais* », la France a utilisé son influence pour « *crever sciemment les roues du véhicule des pompiers* » (p. 169).

10. Stephen Smith, *Habyarimana, retour sur un attentat non élucidé*, Libération, 29 juillet 1994, pp. 14-15. <http://francegenocidetutsi.org/SmithLiberation29juillet1994.pdf>

11. Colette Braeckman, *L'avion rwandais abattu par deux Français ?*, Le Soir, 17 juin 1994, p. 1. <http://francegenocidetutsi.org/BraeckmanAvionAbattuPar2FrancaisLeSoir17juin1994.pdf>

12. Philippe Brewaeys, *Rwanda 1994 - Noirs et Blancs menteurs*, Racine - RTBF, avril 2013, pp. 157-158.

13. Hervé Gattegno, *La « boîte noire », le Falcon et le capitaine*, Le Monde, 8 juillet 1994, p. 3. <http://francegenocidetutsi.org/GattegnoBarril8juillet1994.pdf>

14. Jean d'Ormesson, « *J'ai vu le malheur en marche* », Le Figaro, 19 juillet 1994, p. 28. <http://francegenocidetutsi.org/JaiVuLeMalheurEnMarcheDormessonFigaro19juillet1994.pdf>

15. Human Rights Watch Africa, *Génocide au Rwanda*, mai 1994, Vol. 6, N° 4. <http://francegenocidetutsi.org/hrw-rwandamai94.htm>

16. Henri Vernet, *Rwanda, le remords de l'ONU*, Le Quotidien, 18 mai 1994.

## 10 Sauter sur Kigali ou sanctuariser un Hutuland

Derrière « *le brouillard artificiel de l'humanitaire* » (p. 122), l'opération Turquoise avait des « *arrières pensées* » (p. 126).

Face au probable vainqueur, la France aurait voulu disposer d'un atout en préservant « *une souveraineté hutue sur une partie du Rwanda occidental* ». Stephen Smith rapporte ces propos d'un responsable français : « *En sanctuarisant, par notre intervention dans l'ouest du Rwanda, la zone gouvernementale où une bonne partie de la population s'est réfugiée, nous allons créer une sorte de Hutuland qui, autrement, serait militairement condamné* »<sup>17</sup> (p. 126).

Nous observons dans cette citation du 20 juin qu'il y a eu un projet de créer un Hutuland, donc une zone débarrassée de toute présence tutsi. L'abandon aux tueurs des Tutsi de Bisesero du 27 au 30 juin a échappé à Verschave. Mais il reproduit l'appel au secours d'Eric Nzabihimana au lieutenant-colonel Diego cité par Patrick de Saint-Exupéry (p. 105).<sup>18</sup>

Verschave montre le refus d'arrêter ceux qu'il appelle « les génocides » :

Le préfet de Kibuye voulait liquider tous les Tutsis avant l'arrivée des Français. Un officier supérieur français préfère négocier avec lui « *pour calmer ses miliciens* » (pp. 135-136).<sup>19</sup>

« *L'ordre de mission de Turquoise ne comprend pas le désarmement des milices* », déclare un militaire français<sup>20</sup> (p. 131).

Le colonel Hogard demande au président et aux ministres du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) de quitter Cyangugu. « *On demande donc aux militaires, commente Verschave, d'inviter ces messieurs à continuer leur travail au Zaïre* » (p. 132). Ce qu'ils feront.

Le capitaine de frégate Marin Gillier explique au journaliste Christian Lecomte : « *Nous savons que les bourgmestres et les sous-préfets de la région sont pour la plupart impliqués dans les massacres de Tutsis, voire leurs instigateurs. Nous avons accumulé des témoignages qui le prouvent. Mais, pour le moment, ils sont nos seuls interlocuteurs [...] Ils nous aident à sécuriser l'endroit en désarmant les milices et en persuadant les réfugiés de demeurer sur place.* » Le journaliste observe que la chasse aux Tutsi se poursuit dans la zone Turquoise (p. 136).<sup>21</sup>

## 11 Les fournitures d'armes aux tueurs

Quel soutien la France a-t-elle apporté aux tueurs pendant le génocide ? Verschave écrit : « *Pour tout l'appareil du génocide, du sommet de l'État au dernier milicien, la France n'a cessé d'apparaître comme une alliée sûre.* » (p. 70) Paris prônait un cessez-le-feu et des négociations (p. 116).<sup>22</sup> « *Pour que subsiste cette seconde "partie" indispensable au "dialogue national", il fallait à tout prix éviter son effondrement militaire* » (p. 117). Les livraisons d'armes se sont poursuivies « *avec au moins notre bienveillance* ». (p. 117)

## 12 Le parallèle avec Vichy et le génocide des Juifs

Verschave est obsédé par la reproduction au Rwanda en 1994 du génocide des Juifs en 1942-1945 et par la part que la France y a prise.

Il dénonce la presse qui, en 1994, a les yeux tournés 50 ans en arrière et ne voit pas le génocide en cours : « *Comment condamner le milicien Touvier et le gestapiste Barbie, puis réserver le meilleur accueil aux instigateurs du génocide de près d'un million de personnes ?* » (p. 175).

17. Stephen Smith, *L'armée française malvenue au Rwanda*, Libération, 20 juin 1994. <http://francegenocidetutsi.org/SmithArmeeFrancaiseMalvenue20juin1994.pdf>

18. Patrick de Saint-Exupéry, *Rwanda : Les assassins racontent leurs massacres*, Le Figaro, 29 juin 1994, p. 3. <http://francegenocidetutsi.org/LesAssassinsRacontentLeursMassacres.pdf>

19. Patrick de Saint-Exupéry, *La « solution finale » du préfet de Kibuye*, Le Figaro, 5 juillet 1994, p. 6. <http://francegenocidetutsi.org/LaSolutionFinaleDuPrefetDeKibuye.pdf>

20. Carnet de bord de Samantha Bolton, déléguée de MSF à Goma, Le Nouvel Observateur, 28 juillet 1994.

21. Christian Lecomte, *Au Rwanda, l'horreur est encore à venir*, La Vie, 21 juillet 1994.

22. Alain Frilet, *La France prise au piège de ses accords*, Libération, 18 mai 1994, p. 1. <http://francegenocidetutsi.org/Liberation1994-05-18FriletFrancePriseAuPiegeDeSesAccords.pdf>

Il explicite l'expression « *nazisme tropical* » de Jean-Pierre Chrétien (p. 23) en évoquant la possibilité d'un parallèle entre le régime d'Habyarimana et le nazisme : la propagande raciste, la garde présidentielle, troupe d'élite, telle les SS, les milices *Interahamwe*, telles les SA... et pour finir le génocide.

## 13 Mitterrand, principal responsable

François Mitterrand est le principal responsable : « *La décision de former les Forces armées rwandaises (FAR), clairement politique, fut prise personnellement par François Mitterrand* » (p. 37).<sup>23</sup> Son conseiller Afrique, Bruno Delaye, dit à Jean Carbonare en 1993 : « *Le FPR, nous lui casserons les reins !* » (p. 61). Mitterrand, qui, selon un haut fonctionnaire, porte une « *responsabilité directe, totale et écrasante* »,<sup>24</sup> se met selon Verschave à habiller l'histoire quand il déclare à la télévision le 10 mai 1994 : « *Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même si c'est l'horreur qui nous prend au visage* » (p. 59).

Mais risquant « *d'achever son mandat dans le scandale et la défaite* » (p. 122), Mitterrand se contredit et décide une opération militaire prônée aussi par Alain Juppé. « *François Mitterrand voulait une intervention beaucoup plus brutale* », dit Jacques Baumel. Il révèle l'incroyable « *objectif du président de la République : occuper l'ensemble du Rwanda. Installer nos troupes à Kigali !* »<sup>25</sup> (p. 122). Il prétend qu'« *Édouard Balladur, François Léotard et l'amiral Lanxade ont réussi à imposer leur plan : créer une zone de sécurité limitée au sud-ouest du pays* ». Verschave croit au rôle modérateur de ces derniers (p. 127) mais il est probable qu'ils y ont été contraints.

« *Plus fondamentalement, analyse Verschave, il semble que l'inscription tragique dans la réalité contemporaine du concept de génocide n'ait jamais introduit de rupture dans le pragmatisme mitterrandien*. Ce concept de génocide, « *cette innovation d'après guerre, poursuit-il, ce distingo, ce détail, François Mitterrand ne les a jamais vraiment intégrés, pour des raisons qui tiennent à son histoire personnelle et, surtout, à son obsession de garder, pour pouvoir les jouer, toutes les cartes – quitte à griser les plus noires.* » Et Verschave rappelle la proximité de François Mitterrand avec René Bousquet qui collabora à la Shoah (pp. 58-59, 169).

## 14 Genèse de la plainte pour complicité de génocide

Verschave envisage une procédure judiciaire pour complicité de génocide contre des responsables français. Ce livre est une enquête « *sur les engrenages, complicités et négligences qui ont conduit au génocide ou l'ont autorisé* » (p. 25).

Dans le livre *La Françafrique*, il concède avec le ministre Charles Josselin « *que ce ne sont pas les Français qui tenaient les machettes* »,<sup>26</sup> mais il répond que « *cela n'exonère pas certains décideurs français de leurs responsabilités. Que Leguay ou Bousquet n'aient pas fermé eux-mêmes la porte des chambres à gaz ne suffit pas tout à fait à les innocenter* » (*La Françafrique*, p. 23).

Rappelons que, suite à la Commission d'enquête citoyenne (CEC) de 2004, des plaintes seront déposées en 2005, quelques mois avant la mort de François-Xavier, en 2010 pour des cas de viols, en 2013 contre Barril et en 2015 pour fourniture d'armes.

## 15 Faibles Églises

Verschave n'oublie pas d'évoquer le rôle de l'Église catholique. « *À partir de 1918, le colonisateur belge l'a installée dans une cogestion complice, comme une des composantes d'un État chrétien* » (p. 145).

« *La révolution sociale de 1959 fut le résultat d'une collaboration étroite entre l'Église catholique, des militants hutus et les autorités coloniales.* » (p. 145)

23. Jean Guisnel, *L'opération Turquoise laisse des bleus à l'armée*, Libération, 21 juillet 1994. <http://francegenocidetutsi.org/GuisnelBleusAlArmee21juillet1994.pdf>

24. Vincent Hugué, *La mort crie victoire*, L'Express, 2 juin 1994, p. 82. <http://francegenocidetutsi.org/Hugeux2juin1994.pdf>

25. Interview de Jacques Baumel au Quotidien, 17 juin 1994.

26. Interview de Charles Josselin à Ouest-France, 17 octobre 1997.

« Les élites princières du Ruanda-Urundi, principalement tutsies, s'étaient permis une double audace : elles revendiquaient l'indépendance pour les deux pays [...] L'Église catholique se senti trahie par ces princes qu'elle avait promus, et opéra une volte-face opportuniste : elle se tourna vers les Hutus au nom du choix de la justice. » (p. 145)

« Les Pères blancs s'impliquèrent dans la création du Parti de l'émancipation des Hutus (Parmehutu), qui traitait carrément les Tutsis de "rare minorité étrangère (venue d'Abyssinie) qui exploite 'les authentiques Rwandais' que sont les Hutus" » (p. 146).

En 1994, des prêtres étaient du côté des tueurs. Verschave cite cet abbé hutu qui déclare en juin « [Les Tutsis] se préparaient à nous tuer tous, ils avaient des listes, on ne les a devancés que de quelques jours »<sup>27</sup> (p. 101). Il relève que le 9 juin, « Jean-Paul II déplore la mort des prélats, prêtres et religieux mais il ne parle pas de ce génocide, commis pourtant par un peuple chrétien » (p. 148).

## 16 Un État criminel

Verschave résume son livre en un réquisitoire : « La France a soutenu au Rwanda un régime en pleine dérive nazie – progressivement ordonné à une "solution finale du problème tutsi". Elle a financé, équipé et formé les unités militaires qui, avec leurs excroissances miliciennes, ont exécuté le génocide. Lorsque celui-ci s'est déclenché, elle a fui. Deux mois plus tard, elle est revenue, avec l'opération Turquoise, dans le but premier d'éviter la déroute de ses anciens alliés [...] Elle a sauvé la mise aux génocidaires, physiquement et surtout moralement ; ils règnent maintenant sur plus d'un million de réfugiés, et continuent de menacer un pays martyr » (pp. 7-8).

Ce livre est à lire et à relire. Pose-t-il un problème de politique africaine ? A mon sens non. C'est d'abord un problème français, celui d'un État se proclamant patrie des Droits de l'homme et qui, là-bas, au cœur de l'Afrique, participe à la commission d'un crime de génocide, dans l'indifférence presque totale des Français, à l'exception de quelques personnes comme ce lumineux François-Xavier Verschave et l'association Survie qui maintient le flambeau.

---

27. Laurent Bijard, *Turquoise, l'opération sans boussole*, Le Nouvel Observateur, 30 juin 1994.